



Procès-verbal du Conseil Municipal

Du 02 Octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Chambon sur Voueize, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Cécile CREUZON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 septembre 2025

Présents : Nicolas BESSON, Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSÉ, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND.

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Maria DUSSAT

Nombre de conseillers : en exercice :14 présents : 14 votants :14

Approbation du procès-verbal :

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 Juillet 2025 est approuvé à la majorité avec une abstention.

Madame Nadine GAUSSÉ informe le Conseil Municipal de son absence aux réunions dans les mois à venir pour cause de problème de santé.

Ordre du jour :

1. Routes
2. Plus beaux villages de France
3. SDEC
4. Divers

1. Routes

1.1 Route de la Bèssède

La surface de la route de la Bèssède représente 3525m², 2 devis de bi-couche ont été demandés :

COLAS : 35113 € HT

EUROVIA : 34196 HT

Monsieur Claude TOURAND demande pourquoi ne pas avoir demandé de l'enrobé.

Après discussion, il est décidé que des devis avec de l'enrobé qui seront plus chers seront demandés aux entreprises.

L'affaissement de la route face à la mare sera pris en compte dans la réfection de la route :

l'entreprise retenue redessiner la forme de la voie pour diriger les eaux de pluies vers les fossés.

Concernant la facture du Point à Temps, Madame Marie-Thérèse Pierron répond que le montant s'élève à 17 500 € TTC pour l'exercice 2025.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

1.2 Route de Lépaud

Le Conseil Départemental programme la réfection de la RD 917 du Quai Napoléon jusqu'au panneau de sortie de Chambon.

Cependant le département précise que la remise en état des bas-côtés de la Rue des Remparts jusqu'au panneau de sortie, à la charge de la commune, conditionne la réalisation des travaux du Département, de la rue de la Brèche jusqu'à la sortie de Chambon sur Voueize.

Pour répondre à cette condition, Madame le Maire a demandé à l'entreprise Colas qui réalisera ce chantier pour le compte du département d'établir un devis : 48 106€ HT comprenant l'aménagement des bas-côtés avec pose de bordures et des accotements en pierre et terre.

Une subvention de la Préfecture est en attente.

Madame le Maire met ce devis au vote :

Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 1

Le devis est accepté à la majorité.

2. Plus beaux villages de France

La commission de labellisation a décidé de classer la commune de Chambon sur Voueize parmi les « Plus Beaux Villages de France® », classement assorti de réserves concernant les façades, les toitures et l'urbanisme.

- Une délibération est nécessaire pour autoriser Mme le Maire à adhérer à la charte qualité, patrimoniale et environnementale des plus beaux villages de France suite à l'obtention du Label en date du 28 Juin 2025 : délibération acceptée à l'unanimité.
- Cinq panneaux « Plus beaux villages de France » seront posés aux entrées de la Commune : 230€ le panneau.

3. SDEC

Le Syndicat des Énergies de la Creuse (SEDC23) propose une étude énergétique, de l'éclairage public de la commune.

Cette étude prise en charge à 100% par le SDEC est acceptée à l'unanimité.

4. Divers

- Le 9 septembre, s'est tenue à la mairie une réunion avec le cabinet d'architecture Bordelais O+ en présence des services des bâtiments de France, de la DDT, du Département, du Syndicat Est Creuse, des Petites Villes de Demain et de Creuse Confluence.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

À la demande de Madame le Maire, cette étude financée par l'État porte en priorité sur les problématiques d'habitat vétuste et dégradé et sur la revitalisation des commerces en centre bourg.

Ce plan guide proposant des scénaris à 3,6 et 10 ans sera présenté en réunion publique Lundi 08 décembre en fin de journée.

➤ **Éclairage du stade** : ce dossier est enfin terminé.

Une inauguration est prévue en présence de Mme la Sous-Préfète, date à préciser.

Monsieur Claude TOURAND demande quel est le montant de l'éclairage attribué au boulodrome.

Madame le Maire, répond, qu'il suffit de compter les « projecteurs ». Ceci sera fait et présenté lors du prochain conseil municipal.

➤ **École**

- Cantine : Une personne recrutée en CDD s'occupe d'un enfant en difficulté pendant la pause méridienne.
- Le service d'aide aux devoirs a débuté à la rentrée scolaire et fonctionne bien.
- Les travaux de chauffage à l'école (installation d'une chaudière à granulés) sont en cours. Fin des travaux prévue en décembre.
- Projet « crèche » : Madame le Maire explique que depuis des années, les locaux hébergeant ce service devenu intercommunal bénéficient de dérogations de la part des services de l'État. En effet le bâtiment ne répond plus aux normes sanitaires et le coût des travaux pour sa mise aux normes semble excessif.
Une date de fermeture est avancée par la PMI pour 2026.
Depuis le projet « Coléoptère » en 2021, Madame le Maire et Mesdames Marie-Thérèse PIERRON et Maria DUSSAT représentantes de la Commune à la commission « Petite Enfance » de la Communauté de Communes Creuse Confluence ne cessent de réactiver le projet.
Une étude à l'initiative de la Communauté de Communes Creuse Confluence a été lancée pour créer une nouvelle crèche au sein des bâtiments scolaires afin de créer un pôle enfance.

Un premier projet a été chiffré et non approuvé par la Communauté de Commune Creuse Confluence car trop onéreux.

Les élus chambonnais comptent sur la volonté des élus de la Communauté de Communes Creuse Confluence de poursuivre et de mener à son terme le projet d'intégration de la crèche dans l'école.

➤ **Lotissement** : du Moulin Ferrare

Un 3^{ème} lot est vendu.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

➤ **Lotissement Pré Saint Vincent**

Une réunion a été organisée à la demande des riverains : certains ont manqué de civilités envers les élus.

Différents points ont été demandés, certains seront effectués (escaliers, bande blanche, panneau enfants, arbre à couper...).

Concernant l'adressage, à la demande de La Poste, le dossier sera revu.

➤ **Logiciel : Le logiciel actuel n'est plus compatible**

Le devis de Cerig de mises à jour des logiciels et supports nécessaires au bon fonctionnement du secrétariat de la mairie s'élève à 3 700€.

L'état civil sera numérisé. Ce devis s'élève à 3 400€. Dépenses acceptées à l'unanimité

➤ **SCI Coquelicot**

Le dossier suit son cours.

Maître DIAZ, avocat de la commune, a transmis les conclusions de Monsieur SEMONSUT l'expert judiciaire qui vont servir au Tribunal Administratif pour instruire cette affaire entre les parties adverses, SCI Coquelicot, Communauté de Communes Creuse Confluence et la Commune de Chambon sur Voueize.

Madame le Maire invite les élus à consulter le dossier.

➤ **Courriers divers**

- Mme CHARTIER Anne-Marie : Elle précise que la municipalité ne fait rien pour trouver un repreneur à Mr Jean-Michel NORRE, propriétaire de la Quincaillerie. Madame le Maire l'a invitée à aller rencontrer ce commerçant.

- M. BOUCHARD Jacky
Il demande de rendre plus praticable un chemin communal desservant un terrain qu'il vient d'acheter dans le bois d'Évaux.
Selon le règlement municipal, Madame le Maire propose de mettre du tout-venant à sa disposition et à celle des riverains. Charge à eux de l'étendre.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- Mail du Syndicat Est Creuse louant un bâtiment communal : Il y a des fuites d'eau dans les plafonds et des fissures dans le carrelage. Monsieur Didier GIRAUD ira sur place avec un artisan.

- Syndicat du collège : Marie-Thérèse PIERRON, la présidente du Syndicat demande l'autorisation de poser un abribus sur le terrain communal en sortant du collège à droite. Accepté à l'unanimité.

- M. BROSELARD-FAIDHERBE Etienne :

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

Il fait part, à nouveau, d'inquiétudes concernant sa maison, suite à l'état de la toiture de Monsieur LeGouic, mitoyenne à la sienne.

Mme le Maire l'informe qu'elle a envoyé un courrier « RAR » à Mr Le Gouic et à sa fille (co-propriétaire).

Madame a retiré le recommandé, pas Monsieur.

Mr Paul French interviendra d'ici 15 jours pour ôter la cheminée.

- Emilie TOURAND louera la SDA pour des séances de sophrologie collective.
- Fabien LAMBERT souhaite acquérir l'ancien broyeur de la Commune hors service.
Après discussion la vente au prix de 500€ est proposée.
À l'unanimité, le conseil municipal accepte.

➤ Travaux

- Le logement salle des associations est terminé et les locataires y habitent.
- Gendarmerie : Yann Elec est passé dans des logements de gendarmes.
- Ecluse Aubelle : des travaux ont été effectués cet été.
L'eau s'infiltre dessous. Il faudra dans les années à venir se pencher sur l'état de l'écluse.
- Local pétanque : La toiture est terminée, Mme le Maire remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ces travaux.

➤ Achat

- *Tables de pique-nique*

Comat et Valco : $714\text{€} \times 9 = 7\,239.84\text{€}$

Méfran : $1\,080\text{€} \times 9 = 9\,720\text{€}$

Vote à l'unanimité pour la société Comat et Valco.

- *Jeux*

Méfran 28 870.80 € (10 677 € école et 18 193 € square)

Multitavaux 30 205 € (10 620 € école et 19 585 € square)

Vote à la majorité pour la société Méfran (1 abstention).

Des subventions vont être demandées.

- Réflexion à l'achat de bancs pour l'Eglise en remplacement des chaises bleues.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

- Réflexion à l'installation d'autres toilettes côté Sud de Chambon.

➤ **Tracteur Ford**

Un devis d'un montant de 8 000€ a été établi. Il est décidé, à l'unanimité de ne pas le réparer.

➤ **Archives**

Le tri des archives communales se poursuit par Mesdames Marie-Thérèse PIERRON et Maria DUSSAT.

➤ **Remerciements**

- Mme le Maire remercie Mme Nadine Gaussé de s'être occupée de sa voisine de Mme Cathy Lebret.
- La saison estivale a été riche en événements festifs, Madame le Maire remercie :
 - TF1 pour le futur reportage
 - Comité des Fêtes et Cap Chambon pour leurs diverses manifestations
 - Quintus Blundell pour ses concerts à l'Abbatiale
 - Bienvenue à la Ferme pour l'organisation du marché nocturne...

Festivités à venir :

Samedi 4 octobre : Thé dansant CDF.

Mercredi 15 octobre
Samedi 15 novembre] 2 soirées théâtre.

Vendredi 31 octobre : Concert classique à l'Eglise.

Dimanche 14 Décembre : Marché de Noël CDF.

Le Comice agricole organise une réunion Vendredi 10 Octobre à 19h à la salle des fêtes, Madame le Maire et Monsieur Nicolas BESSON seront présents.

Le collège invite les élus à la remise des Brevets Vendredi 10 Octobre à 19h.

➤ **Nadine GAUSSÉ**

Nadine GAUSSÉ aborde le problème des chiens errants. Ils apeurent la population. Madame le Maire rappelle que toute divagation d'animal susceptible de présenter un danger, peut faire l'objet d'une contravention.

Elle s'engage à aller voir le ou la propriétaire des chiens en question.

Nadine GAUSSÉ signale aussi l'état d'insalubrité des containers à ordures ménagères Rue du Faubourg St Martial.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

➤ **Claude STEINER**

Claude STEINER signale un arbre Route de Rière sur les fils du téléphone et de la fibre. Ce problème sera vu par les employés communaux.

➤ **Claude TOURAND** signale une flaque d'eau assez importante dans une travée de l'Abbatiale. L'entreprise « Roussy » qui a travaillé sur la toiture sera contactée.

➤ **Nicolas BESSON**

Signale l'état de vétusté des tables utilisées tout l'été par les différentes associations.

➤ **Mme le Maire**

Informe qu'elle souhaite demander à CAP Chambon de libérer les 2 pièces au rez-de-chaussée des salles d'exposition de leur association.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Remerciements à Monsieur LEBRIS pour son don d'un tableau présentant des photos de Chambon qu'il a prises.

Le tableau est exposé dans une salle municipale.

La séance est levée à 22h.

Le Maire
Cécile CREUZON



La secrétaire de séance
Maria DUSSAT

